



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale
12 décembre 2011
Français
Original : anglais

Commission de consolidation de la paix

Cinquième session

Formation Sierra Leone

Rapport de la Commission de consolidation de la paix sur sa mission en Sierra Leone

I. Généralités

1. Une délégation de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix s'est rendue à Freetown du 22 au 28 mai 2011. Elle était composée du Président de la formation Sierra Leone, le Représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies, du Représentant permanent du Ghana, des Représentants permanents adjoints de l'Australie, de l'Azerbaïdjan et de la Sierra Leone, et du Ministre conseiller du Japon. Elle a fait le point sur l'évolution de ce pays en matière de consolidation de la paix et déterminé dans quels domaines la Commission pourrait intervenir à l'avenir : la bonne gouvernance, l'état de droit, l'emploi et l'autonomisation des jeunes, et le trafic de drogue et la criminalité transnationale. Au cours des débats tenus pendant sa visite, la délégation s'est aussi intéressée aux préparatifs des élections de 2012 et à la gestion des ressources naturelles.

2. La délégation s'est aussi entretenue avec un vaste éventail de parties prenantes en Sierra Leone, comme le Président, le Ministre des finances et du développement économique et le Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, des députés, le Représentant exécutif du Secrétaire général chargé du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL), des membres de l'équipe de pays des Nations Unies, les représentants des principaux partis politiques, des représentants de la Commission électorale nationale, de la Commission d'enregistrement des partis politiques, de la Commission de lutte contre la corruption et de groupes issus de la société civile, ainsi que la haute direction de Fourah Bay College. Elle s'est également rendue sur les sites de deux projets financés par le Fonds pour la consolidation de la paix : a) un projet agroalimentaire près de Freetown; b) le centre Women in Crisis, qui porte assistance aux femmes vulnérables et maltraitées.

3. Comme l'a déjà fait la Commission de consolidation de la paix lors de précédentes visites, cette délégation a observé que la Sierra Leone avait fait des progrès considérables sur la voie de la consolidation de la paix. Le pays vit



actuellement une transition entre les dernières étapes de la consolidation de la paix et le commencement d'une stratégie de développement plus classique. En Sierra Leone, les prochaines élections prévues en 2012 sont généralement considérées comme un important signe de progrès. La tenue d'élections libres et régulières dans le calme prouvera à la communauté internationale que le conflit sierra-léonais appartient désormais au passé. Néanmoins, le pays fait face à d'importants défis à court et à moyen terme. En dépit de programmes ambitieux dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, des infrastructures, de la justice et de la gouvernance, la Sierra Leone aura encore besoin d'aide pour continuer d'avancer sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La vague de troubles sociaux provoquée récemment par une nette hausse des prix des aliments et du carburant a montré que le pays demeurait vulnérable aux chocs économiques extérieurs.

4. À travers ses entretiens avec plusieurs interlocuteurs nationaux et internationaux, la délégation a mis en évidence des lacunes très précises ainsi que des domaines dans lesquels des succès étaient à saluer. Parmi les constats qu'elle a ainsi dégagés, elle tient à souligner ceux qui suivent :

a) L'importance d'améliorer le dialogue et de bâtir la confiance entre les principaux partis politiques et les institutions nationales chargées de gérer les élections de 2012;

b) Le manque persistant de véhicules de police, qui permettraient à la police sierra-léonaise d'intervenir rapidement dans le pays tout entier en cas d'incidents liés aux élections;

c) Les progrès constants réalisés dans la création de mécanismes institutionnels visant à soutenir la politique en faveur de l'emploi et de l'autonomisation des jeunes, notamment la nomination d'un commissaire national à la jeunesse;

d) L'importance capitale d'établir un cadre politique, institutionnel et réglementaire afin de gérer les abondantes ressources naturelles de la Sierra Leone de manière transparente et équitable;

e) La ténacité des autorités sierra-léonaises dans la lutte contre la corruption, qui est indispensable étant donné que la Sierra Leone cherche à attirer plus d'investissements internationaux et à stimuler la croissance du secteur privé;

f) Le manque de coordination et d'efficacité de la stratégie de renforcement des capacités du Parlement de Sierra Leone, qui est dû à la multiplication de petits projets isolés créés par les bailleurs de fonds pour soutenir l'institution;

g) La nécessité pour les bailleurs de fonds de contribuer au Fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour la Sierra Leone étant donné que l'efficacité de la stratégie innovante et intégrée élaborée par les organismes des Nations Unies en Sierra Leone est largement reconnue.

II. Principales constatations

5. Une délégation de la Commission de consolidation de la paix s'est rendue en Sierra Leone du 22 au 28 mai 2011 pour faire le bilan des progrès accomplis en matière de consolidation de la paix dans les trois domaines prioritaires suivants : la

bonne gouvernance et l'état de droit, l'emploi et l'autonomisation des jeunes, le trafic de drogue et la criminalité transnationale. Plus précisément, la délégation s'est intéressée aux préparatifs des élections de 2012 et à la gestion des ressources naturelles.

6. Des obstacles logistiques ont réduit à trois jours le temps disponible pour les réunions et les activités prévues. La délégation est néanmoins parvenue à suivre une grande partie de son programme, à l'exception de quelques réunions. Elle a donc décidé de s'intéresser surtout aux préparatifs des élections de 2012 qui ont ainsi constitué le principal, mais non le seul, objet de sa visite. La délégation tient à remercier aussi bien le Gouvernement de la Sierra Leone que le système des Nations Unies en Sierra Leone pour l'accueil chaleureux qu'ils lui ont réservé, leur participation sans réserve et leurs conseils avisés. Elle a pu apprécier la flexibilité dont tous les partenaires ont fait preuve face aux imprévus.

A. Entretien avec le Président

7. La délégation est spécialement reconnaissante au Président de la Sierra Leone, Ernest Bai Koroma, de lui avoir accordé audience malgré son agenda extrêmement chargé. Le Président a souligné qu'il fallait que la communauté internationale continue d'appuyer la Sierra Leone maintenant qu'elle avait fait beaucoup de chemin sur la voie de la consolidation de la paix. Il l'a instamment appelée à continuer de s'investir, afin que la population récolte les fruits de la paix et de la démocratie. Alors que le pays continue de se développer, les Sierra-léonais sont surtout préoccupés par des questions purement matérielles. Le Programme pour le changement est un moteur de transformation dans le pays, mais pour assurer le bien-être de la population, il faut encore faire un bond en avant. La Sierra Leone aura donc besoin que l'aide internationale fasse elle aussi un bond en avant. La délégation a noté qu'elle allait à nouveau communiquer ce message à New York et aux partenaires de la Sierra Leone. Pour ce qui concerne les élections de 2012, le Président a fait part de sa confiance en la Commission électorale nationale et en la Commission d'enregistrement des partis politiques, mais il a également exprimé des doutes quant à la capacité de la police de Sierra Leone de se déplacer dans le pays. Il a aussi souligné le rôle important que la société civile est appelée à jouer dans le processus électoral, pourvu que ses membres se dépolitisent et se professionnalisent.

B. Entretien avec le Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale

8. Le Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, J. B. Dauda, s'est également intéressé principalement aux élections de 2012 lors de sa rencontre avec la délégation, rappelant qu'il avait d'ores et déjà invité des observateurs internationaux à surveiller le scrutin et l'étape cruciale de l'établissement des registres électoraux. Il a exprimé la pleine confiance de son gouvernement en la Présidente de la Commission électorale nationale. Le Ministre ne prévoyait pas que la législation électorale serait modifiée en profondeur, car le Gouvernement tenait à ne pas donner l'impression de changer les règles du jeu en sa faveur. Il a ajouté que les élections de 2012 se dérouleraient dans la transparence et donneraient à la Sierra Leone une plus grande crédibilité sur la scène internationale.

9. Le Ministre s'est inquiété du nombre d'ex-combattants et d'armes de petit calibre en circulation dans la région, qui étaient autant de retombées du conflit en Côte d'Ivoire. Cette préoccupation était d'autant plus vive que les élections approchaient au Libéria et en Sierra Leone. Le Ministre a également indiqué que la Sierra Leone avait invité pour la seconde fois le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs de l'Union africaine à examiner les problèmes de gouvernance du pays, soulignant au passage que peu de pays se soumettaient volontairement à un tel examen en période préélectorale. La délégation a souligné qu'il fallait établir une relation de confiance entre les partis et avec la Commission électorale nationale.

C. Élections présidentielles, législatives et locales

10. La délégation s'est longuement entretenue des élections présidentielles, législatives et locales prévues en 2012 avec toutes les parties concernées, notamment le Président, le Ministre des affaires étrangères et le Ministre des finances, des députés, et des représentants des principaux partis politiques, de la Commission électorale nationale, de la Commission d'enregistrement des partis politiques de la police de Sierra Leone et de la société civile. À tous, la délégation a fait bien comprendre qu'il importait que des règles de conduite et des mécanismes de règlement des litiges transparents soient mis au point bien avant les élections, afin que toutes les parties prenantes puissent accepter le verdict des urnes. La délégation a encouragé toutes les parties à forger ensemble un compromis acceptable à l'occasion de la réforme des lois électorales. Elle s'est en outre félicitée de constater que les préparatifs logistiques des élections étaient en bonne voie et que tous s'engagent à jouer le jeu de façon pacifique. Elle a également salué le rôle de premier plan joué par le BINUCSIL pour mieux asseoir le dialogue politique en Sierra Leone.

11. Plusieurs problèmes en suspens ont été évoqués. La plupart des interlocuteurs, y compris au plus haut niveau, étaient très inquiets de constater que la police n'est pas assez mobile. Par exemple, la police de Sierra Leone avait dû faire venir des véhicules de Freetown pour assurer la sécurité lors de la dernière élection partielle. Cette solution n'en serait pas une en 2012, lorsque les élections auraient lieu dans tout le pays. L'ONU ne pouvait guère venir en aide aux autorités nationales compte tenu du fait que ses ressources étaient bien inférieures à celles qu'elles avaient allouées lors de ses missions de maintien de la paix en 2002 et 2007. La police de Sierra Leone a remis aux membres de la délégation une évaluation détaillée de ses besoins pour les élections, que le Président de la délégation transmettrait en temps voulu aux membres de la formation.

12. La délégation s'est entretenue avec le Secrétaire général du parti au pouvoir, Victor Bockarie Foh, du All People's Congress, qui s'est dit préoccupé par la mauvaise santé économique du pays, dont le parti au pouvoir serait forcément tenu pour responsable. Il a appelé la Commission de consolidation de la paix et la communauté internationale à continuer d'appuyer la Commission électorale nationale et la police de Sierra Leone, afin que tous acceptent le résultat des élections. Il a ajouté que la Commission d'enregistrement des partis politiques n'avait pas assez de possibilités d'action, certains partis restant enregistrés même après avoir cessé leurs activités. Il a conclu que les médias avaient un rôle essentiel à jouer pour que les élections se tiennent dans le calme.

13. Le Président du principal parti d'opposition, John Benjamin, du Sierra Leone People's Party (SLPP) a fait part de sa colère face à la manière dont la Présidente de la Commission électorale nationale, Christiana Thorpe, avait été reconduite à son poste, et il a répété que son parti n'avait aucune confiance en elle. Il a indiqué qu'un jugement devait intervenir incessamment pour clore un litige déjà ancien, lié aux élections de 2007 : son parti avait contesté l'annulation d'un certain nombre de voix dans les territoires où il était traditionnellement élu. Selon lui, le Gouvernement actuel ne permettait pas de représenter les différentes régions du pays de façon équilibrée, contrairement à la politique suivie par le SLPP lorsqu'il était au pouvoir. Finalement, M. Benjamin a indiqué à la délégation que le parti était sur le point de surmonter ses dissensions pour nommer un candidat aux élections présidentielles. La délégation a appelé tous les partis politiques à participer à un dialogue plus constructif et plus ouvert et à aborder les élections de 2012 dans un sain esprit de compétition.

14. Les membres de la délégation se sont entretenus avec divers acteurs de la société civile qui se mobilisent dans le cadre des élections. Ils ont constaté avec satisfaction que la société civile était à l'origine de plusieurs initiatives et que le Gouvernement lui accordait une vraie place. La délégation a rencontré des membres de la All Political Parties Women Association (APPWA) et de la All Political Parties Youth Association (APPYA). L'APPYA avait pris l'habitude d'envoyer des membres de l'association chargés de prôner le déroulement pacifique des élections locales et partielles. L'association a également exprimé sa satisfaction suite à la nomination d'Anthony Koroma au poste de commissaire à la jeunesse. L'APPWA s'est mobilisée en faveur de la participation des femmes aux affaires politiques et a mené plusieurs programmes de mentorat à l'intention des femmes à travers tout le pays. Ces deux associations ont réclamé un plus grand rôle politique, qui pourrait passer par la mise en place de quotas dans les corps électoraux (c'est l'une des recommandations de la Commission Vérité et réconciliation).

15. La délégation s'est également entretenue avec des membres de National Elections Watch, une coalition issue de la société civile qui surveille le processus électoral. Elle a appris que la direction de National Elections Watch était sélectionnée à l'issue d'un concours et que le réseau s'efforçait d'être représenté dans tous les organes de décision pertinents. Le réseau était en mesure de mobiliser les médias en cas de nécessité. À la demande de la délégation, National Elections Watch a proposé de faire en sorte que la Commission électorale nationale soit plus transparente et qu'elle ne se contente pas de modifier les questions de procédure dans les lois électorales, mais qu'elle s'attaque aux problèmes plus fondamentaux qui compromettent sa relation avec les partis politiques.

16. Lors d'une rencontre avec le Conseil interreligieux, la délégation a pu prendre la mesure du remarquable niveau de tolérance religieuse qui règne en Sierra Leone. Le Conseil a exprimé son inquiétude au sujet d'une éventuelle « récupération » de la jeunesse par les politiciens et fait remarquer que la communication entre les principaux partis politiques demeurerait insuffisante, comme on avait pu le constater de façon évidente lors des festivités organisées à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance, lorsque le SLPP s'était senti marginalisé.

D. Entretien avec des parlementaires

17. La délégation a rencontré des parlementaires et son président a pu s'entretenir avec un groupe d'entre eux. Les parlementaires ont exprimé leur frustration face à la disproportion qui existe entre l'aide des donateurs destinée à la branche exécutive et celle destinée au pouvoir législatif, au détriment de ce dernier. Pour eux, cette disproportion était préjudiciable à l'équilibre des pouvoirs relatif qui existait entre les deux branches. En outre, la délégation a été informée du fait que plus de 60 donateurs fournissaient une aide au Parlement. Cependant, dans la plupart des cas, cette aide prenait la forme de petites contributions isolées, avec des coûts de transaction élevés. Il en résultait une approche déterminée par l'offre qui manquait de coordination. La délégation pensait qu'il y avait beaucoup à faire pour améliorer la collaboration entre les donateurs et le Parlement.

E. Corruption

18. La délégation a eu un échange fructueux avec le Commissaire adjoint à la lutte contre la corruption, qui a présenté la stratégie de la Commission de lutte contre la corruption, qui consiste à mieux décentraliser ses activités dans toute la Sierra Leone, à renforcer les capacités des ministères, départements et organismes, et à œuvrer à l'éducation de la population, notamment en travaillant avec des écoles pour faire mieux comprendre ce qu'est la corruption. Le Commissaire adjoint a également communiqué les résultats d'une enquête menée récemment auprès de l'opinion publique, qui révèle que pour cette dernière la police de Sierra Leone, l'appareil judiciaire, l'administration fiscale et le système éducatif sont, dans cet ordre, les institutions les plus corrompues du pays. Comme elle l'avait déjà fait lors des rencontres précédentes, la délégation a félicité la Commission pour sa stratégie claire et son engagement franc aux côtés de la Commission de consolidation de la paix. Enfin, le Commissaire adjoint a expliqué que la volonté politique restait essentielle, car le travail à faire appelait la participation de tous. La Commission jouissait d'un solide soutien de la part du Président, mais elle semble être beaucoup moins populaire chez les agents publics. La délégation et le Commissaire adjoint ont échangé des idées inspirées de l'expérience d'autres pays; ce dernier a demandé à la Commission de consolidation de la paix de promouvoir l'action de la Commission de lutte contre la corruption et souligné l'importance du soutien de la communauté internationale.

F. Emploi des jeunes

19. La délégation a tenu plusieurs réunions au Fourah Bay College, qui était autrefois une institution phare au niveau régional mais qui souffre aujourd'hui du manque de moyens humains et financiers. La délégation de la Commission de consolidation de la paix a été priée de faire campagne pour qu'une aide plus conséquente soit apportée à l'éducation supérieure en Sierra Leone. Elle partageait l'idée qu'il fallait doter la population active des moyens adéquats pour lui permettre de répondre à la demande du marché, notamment celle des investisseurs étrangers qui participent à des activités appelant des compétences technologiques poussées. Par ailleurs, elle a encouragé le Fourah Bay College à faire l'inventaire des compétences requises sur le marché, actuellement et dans un avenir proche, afin que

ses diplômés soient à même d'occuper les emplois proposés. Dans cette perspective, la délégation a estimé que le tout nouveau centre de placement créé au sein de l'établissement avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) offrait des débouchés intéressants et qu'il pourrait se développer afin de fournir aux jeunes des renseignements sur le marché du travail et de jouer le rôle de carrefour d'information entre les employeurs et les futurs employés.

G. Partenaires internationaux

20. La délégation a rencontré les partenaires internationaux à plusieurs reprises. Elle a été impressionnée par le haut degré de coordination qui existait entre eux en Sierra Leone et l'étroite relation de travail qu'ils avaient établie avec le Gouvernement. Les partenaires internationaux ont souligné que la Sierra Leone était un exemple de réussite dont on devrait s'inspirer plus largement. Ils ont toutefois fait remarquer que le taux de pauvreté demeurait très élevé et qu'une assistance sur le long terme serait nécessaire pour que le pays continue de se développer. La pénurie de moyens entravait les progrès, et si l'on pouvait espérer que les investissements consentis dans le secteur de l'éducation porteraient leurs fruits à moyen ou à long terme, il serait bon de mieux exploiter le potentiel que représentait la diaspora.

21. La question de l'après-BINUCSIL a été abordée lors des entretiens avec les partenaires internationaux et certains agents de l'État. Les élections libres, régulières et pacifiques de 2012 marqueront la fin du processus de consolidation de la paix et le début d'une phase classique de développement traditionnelle. Cependant, la délégation a eu le sentiment qu'une assistance internationale conséquente serait nécessaire encore longtemps après les élections de 2012. Elle a salué l'aide apportée par les partenaires internationaux et encouragé ces derniers à mettre l'accent, dans leurs interventions, sur le renforcement des capacités. La formation Sierra Leone resserrerait ses liens avec le pays et les partenaires internationaux en s'intéressant surtout au rôle que la Commission de consolidation de la paix devrait jouer pendant la transition entre la phase de consolidation de la paix et celle de développement.

22. L'équipe de pays des Nations Unies a réaffirmé on ne peu plus fermement que la paix et le développement étaient étroitement liés en Sierra Leone. C'est pourquoi, dans les dernières étapes de la consolidation de la paix, le développement devrait devenir l'axe prioritaire, et les indicateurs utilisés pour évaluer l'achèvement de la phase de consolidation de la paix devraient consister notamment à mesurer les progrès accomplis en matière de développement économique et social. La Commission pourrait ainsi contribuer à ce que la communauté internationale concentre ses efforts sur le renforcement des capacités et sur les besoins en matière de développement, et militer en faveur de la Sierra Leone auprès des investisseurs potentiels. Elle pourrait également faire en sorte que la communauté des donateurs travaille avec le Gouvernement plutôt que contre lui. C'est actuellement le cas en Sierra Leone grâce à la bonne coordination qui existe entre les différents acteurs de la communauté internationale sur le terrain, malgré les politiques différentes et parfois contradictoires émanant des bureaux centraux.

H. Perspectives économiques

23. La délégation a de nouveau exprimé au Ministre des affaires étrangères et au Ministre des finances les remerciements de la Commission de consolidation de la paix pour le rapport intérimaire conjoint sur la mise en œuvre du Programme pour le changement qui a été présenté à la Commission en septembre 2010. Les ministres ont indiqué qu'ils avaient commencé à établir le deuxième rapport intérimaire qui serait présenté à la Commission et à d'autres partenaires internationaux à l'automne 2011. Le Ministre des finances a reconnu que la Sierra Leone rencontrait des difficultés budgétaires, mais il a également fait part de son optimisme concernant les taux de croissance futurs. Il prévoyait en effet que les exportations augmenteraient étant donné que le Gouvernement avait beaucoup investi dans l'infrastructure.

24. Dans la plupart des réunions que la délégation a tenues, une préoccupation récurrente est apparue concernant la menace que les cours élevés des carburants et combustibles et des denrées alimentaires faisaient peser sur la sécurité et la consolidation de la paix. Le déclin rapide du pouvoir d'achat réel qui s'était produit récemment en raison de l'inflation était à l'origine de tensions, qui s'étaient exprimées de manière particulièrement évidente lorsque des incidents avaient éclaté suite à la décision du Gouvernement de supprimer les subventions sur les carburants et combustibles, sur les conseils dispensés par le Fonds monétaire international (FMI). Le Président s'était adressé à la nation le jour même de son entrevue avec la délégation pour expliquer la politique de son gouvernement : il avait supprimé les subventions des carburants et combustibles, qui avaient atteint des niveaux insoutenables, et, pour atténuer les effets de cette mesure, il avait investi dans les transports en commun et renoncé aux recettes qu'il tirait des taxes sur les importations de riz. Le Gouvernement travaillait en lien étroit avec le FMI pour résoudre le problème des déséquilibres budgétaires qui découlaient du déficit public inattendu. Le financement non viable de ces déséquilibres au moyen d'emprunts contractés auprès de la Banque centrale avait causé un accroissement du volume de la base monétaire qui avait alimenté l'inflation et fait grimper les taux d'intérêts à la fin de 2010.

25. Les perspectives restent favorables pour la Sierra Leone car on s'attend à une nette augmentation des investissements étrangers dans le pays. Le développement du secteur privé déterminera la rapidité du développement socioéconomique et les mesures adoptées à ce jour (notamment la réglementation favorable aux entreprises et les investissements importants dans les infrastructures) semblent aller dans la bonne direction. La communauté internationale et la Commission de consolidation de la paix devraient envisager de tirer parti de toutes les occasions pour plaider en faveur de la poursuite des investissements en Sierra Leone.

I. Mission sur le terrain

26. Pendant la visite d'une journée consacrée à différents projets liés à la consolidation de la paix, aux côtés du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, du Représentant exécutif du Secrétaire général et du Directeur de pays du PNUD, la délégation a assisté à l'inauguration d'un centre d'activité agroalimentaire à Newton près de Freetown. Ce centre a été conçu sur le modèle de celui créé au Bénin, qui a déjà fait ses preuves, et adapté au contexte local de la Sierra Leone. Elle a également visité le centre

Women in Crisis, géré par le Fonds des Nations Unies pour la population, qui porte assistance aux femmes victimes de la violence et à leurs enfants en leur fournissant à la fois une aide médicale et une formation pratique à la vie quotidienne. Enfin, elle a entendu un exposé sur les résultats d'une activité financée par la Commission de consolidation de la paix qui visait à améliorer les relations entre la police et l'armée dans le cadre d'une formation commune. Elle a appris par des hauts responsables du secteur de la sécurité que cette formation avait eu des incidences très positives. Elle a aussi participé à la remise aux forces de police de Sierra Leone du matériel et des véhicules utilisés pour la formation.

III. Prochaines étapes et recommandations

27. La délégation a mis en lumière plusieurs domaines dans lesquels la Commission de consolidation de la paix doit continuer son action ou auxquels elle doit l'étendre.

28. Le Président, avec l'adhésion du BINUCSIL et du Bureau d'appui à la consolidation de la paix, propose que la formation Sierra Leone demeure chargée d'évaluer les préparatifs des élections de 2012 afin de déterminer les difficultés actuelles et à venir, et de sensibiliser tous les acteurs, y compris les partis politiques, à la nécessité de garantir la tenue d'élections libres et régulières, dans un esprit de saine compétition. La formation Sierra Leone pourrait servir d'organe de concertation où tous les acteurs concernés aborderaient les questions pratiques entourant les élections. Dans cette optique, le Président propose également d'organiser au moment opportun une réunion avec la Commission électorale nationale, la Commission d'enregistrement des partis politiques et la police de Sierra Leone pour examiner les progrès et les besoins.

29. Le Président entend inviter le Ministre de l'emploi des jeunes et du sport et le Commissaire à la jeunesse nommé récemment à discuter de la stratégie pour l'emploi des jeunes et des futures possibilités de collaboration avec la Commission.

30. Le Président étudiera, avec le concours du Bureau d'appui à la consolidation de la paix, les moyens dont la Commission dispose pour inciter les bailleurs de fonds à verser les contributions annoncées au fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour la Sierra Leone.

31. Les formations Guinée, Guinée-Bissau, Libéria et Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix continueront de travailler ensemble sur les questions de criminalité transnationale et de trafic de drogue, en collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, le Département des opérations de maintien de la paix, INTERPOL et d'autres partenaires concernés.

32. Le Président de la formation Sierra Leone invitera le Gouvernement de la Sierra Leone et le système des Nations Unies à commencer à se pencher sur le rôle que pourrait jouer la Commission après les élections de 2012.

33. La formation Sierra Leone devrait se réunir à l'automne 2011 pour évaluer les progrès accomplis dans l'application du Programme pour le changement et des dispositions du document énonçant la vision commune du système des Nations Unies pour la Sierra Leone, et pour examiner les obstacles qui continuent de l'entraver.

Annexe I

Programme des visites

<i>Jour</i>	<i>Heure</i>	<i>Activité</i>	
Mardi 24 mai	16 h 30	Arrivée de la délégation à Lungi	
	18 heures	Départ de Lungi	
	18 h 15	Arrivée à Freetown	
	18 h 45	Arrivée à l'hôtel Sierra Light House	
Mercredi 25 mai	7 h 30	Le Représentant exécutif du Secrétaire général rejoint le convoi à l'hôtel Sierra Light House	
	7 h 40	Départ pour Newton	
	8 h 45	Arrivée à Newton	
	9 heures- 11 h 45	Visite du site du Programme PNUD/ONUDI Centre agroalimentaire de Sierra Leone Waterloo	
	13 heures- 14 h 30	Déjeuner (buffet) avec les représentants de l'université Fourah Bay College	
	14 h 30- 15 h 15	Visite du service de placement et de conseil en matière d'emploi Fourah Bay College	
	16 heures- 17 heures	Visite du Centre Women in Crisis Mayenkineh, route de Calaba Town	
	17 h 30- 18 heures	Visite du projet du Fonds pour la consolidation de la paix relatif à la coopération entre la police de Sierra Leone et les Forces armées de la République de Sierra Leone Transitional Organized Crime Unit Murray Town	
	Jeudi 26 mai	9 heures- 10 heures	Réunion avec la Commission de lutte contre la corruption Case à palabres
		10 heures- 12 heures	Rencontre avec les représentants des partis politiques Case à palabres
12 heures- 13 heures		Réunion avec la Commission électorale nationale, la Commission d'enregistrement des partis politiques et la police de Sierra Leone Case à palabres	
13 heures- 13 h 45		Déjeuner (buffet) avec les représentants des associations APPYA et APPWA Salle de conférence du BINUCSIL	

<i>Jour</i>	<i>Heure</i>	<i>Activité</i>
	14 h 15- 15 heures	Ministère des affaires étrangères Siège du Ministère
	15 h 10- 16 heures	Ministère des finances et du développement économique Siège du Ministère
	16 h 15- 17 heures	Rencontre avec les autorités religieuses Case à palabres
	17 heures- 17 h 45	Réunion avec l'organisation National Elections Watch Case à palabres
	20 heures	Réunion-bilan de la mission de la Commission de consolidation de la paix Hôtel Sierra Light House
Vendredi 27 mai	7 h 15	Petit déjeuner de travail avec la participation du Représentant exécutif du Secrétaire général Hôtel Sierra Light House (puis départ du Représentant exécutif du Secrétaire général pour Dakar)
	9 heures- 10 h 30	Rencontre avec les membres du Parlement Siège du Parlement
	11 heures- 11 h 40	Rencontre avec le Président de la République de Sierra Leone Palais du Président de la République
	12 heures- 13 heures	Rencontre avec les partenaires internationaux Salle de conférence du BINUCSIL
	13 heures- 14 heures	Déjeuner avec les représentants du BINUCSIL Terrasse du BINUCSIL
	14 heures- 14 h 45	Réunion-bilan avec le Chef du BINUCSIL Résidence du Représentant exécutif du Secrétaire général
	15 h 30	Formalités de départ de l'hôtel Hôtel Sierra Light House
	16 h 30	Formalités de contrôle de l'unité de contrôle des mouvements Héliport de Cockeril Barracks
	16 h 45	Départ pour Lungì Héliport de Cockeril Barracks Départ de Lungì

Annexe II

Allocution prononcée par le Président de la formation Sierra Leone devant les parlementaires

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Mesdames et Messieurs,

Je suis très honoré de m'adresser au Parlement, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance de la Sierra Leone, en ma qualité de Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, au nom de plus de 40 États et organisations internationales qui en sont membres.

Depuis 2006, l'ensemble de ces partenaires s'emploie à nourrir l'attention de la communauté internationale pour la Sierra Leone, à mettre en évidence les besoins qui restent à y satisfaire et à lui fournir un appui durable. Depuis 2009, la Commission de consolidation de la paix aligne directement ses interventions sur le Programme pour le changement, stratégie nationale de la Sierra Leone pour la consolidation de la paix et la croissance économique. Les trois problèmes principaux sur lesquels la Commission travaille sont ceux définis dans le Programme pour le changement : la bonne gouvernance et l'état de droit, l'emploi et l'autonomisation des jeunes et le trafic de drogue et la criminalité organisée. Elle s'emploie aussi à promouvoir l'égalité des sexes et à encourager la coopération sous-régionale.

Une des principales conclusions qui ressort du partenariat entre la Commission et la Sierra Leone est que cette dernière est l'exemple éclatant de ce qui peut être accompli quand une nation rassemble ses forces au service de la paix et de la prospérité. La Sierra Leone apparaît comme un exemple et un espoir pour les pays qui font tout pour que la violence n'appartienne plus qu'au passé. Le peuple sierra-léonais a apporté la preuve, grâce à l'énergie déployée par ses gouvernements successifs, au dynamisme de sa société civile et à l'essor du secteur privé, que 10 années à peine suffisent pour avancer de façon spectaculaire.

La Sierra Leone représente aussi une grande réussite de la communauté internationale. Juste après la guerre, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le système des Nations Unies, le Royaume-Uni et d'autres partenaires ont fourni un appui conséquent. Remarquablement dirigés par M. von der Schulenburg, le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone et l'équipe de pays des Nations Unies ont par la suite élaboré une nouvelle méthode de consolidation de la paix qui peut aujourd'hui servir de modèle ailleurs. Les partenaires internationaux, dont les principaux donateurs, se sont réunis pour coordonner leurs interventions et prêter leur appui aux priorités nationales. La Sierra Leone est à bien des égards un exemple à suivre. Elle montre qu'en conjuguant ses efforts à ceux de ses partenaires internationaux, un État peut se redresser après avoir connu le chaos et la guerre.

Pourtant, et tandis que l'horizon politique et économique de la Sierra Leone s'éclaircit, la Commission de consolidation de la paix sait que tous les problèmes ne sont pas réglés. Si le succès des élections de 2002 et 2007 a été un signal fort, le scrutin programmé l'an prochain constituera une étape décisive. Des élections pacifiques, libres et régulières seraient la preuve qu'aucun retour en arrière n'est possible. À cet égard, une responsabilité particulière pèse sur les partis politiques et

leurs élus. À plusieurs reprises, la communauté internationale a constaté une recrudescence de violence à l'occasion de scrutins locaux. Elle a aussi constaté que les rapports entre les partis politiques s'étaient refroidis, de même que les relations avec les institutions indépendantes chargées de veiller à l'organisation et au bon déroulement du scrutin. Ce manque de dialogue et de confiance est regrettable. Si, dans tous les pays démocratiques, la vie politique ressemble à un combat, ce combat doit être mené dans l'intérêt du pays, dans le respect du rôle essentiel qui revient au Gouvernement et à l'opposition, qui doit être loyale, et au service du peuple sierra-léonais.

C'est pour toutes ces raisons que la Commission de consolidation de la paix insiste pour que les partis politiques honorent les engagements qu'ils ont pris en 2009 à l'occasion de la signature du communiqué conjoint. Il faut aussi que la réforme institutionnelle avance. La réforme électorale doit être achevée dès que possible. La Commission d'enregistrement des partis politiques doit être renforcée et la Commission électorale nationale doit accentuer ses efforts pour gagner la confiance de tous les partis. Enfin, la police sierra-léonaise et les autres organismes chargés de la sécurité doivent disposer des moyens nécessaires pour assurer la sécurité des électeurs.

Au-delà des aspects institutionnels, ces élections mobiliseront la société sierra-léonaise dans son ensemble. Les chefs suprêmes, les autorités traditionnelles et religieuses, les jeunes et les organisations de la société civile ont tous un rôle à jouer pour défendre la tolérance et la paix. Les médias, qui comptent des institutions aussi importantes que l'association sierra-léonaise des journalistes et l'association des éditeurs, doivent mieux assumer leur rôle en délivrant des informations fiables. En bref, tous les Sierra-Léonais, quels que soient leur profession et leurs opinions, doivent unir leurs efforts pour surmonter les dissensions politiques.

Dans la mesure où le Parlement s'efforce de rendre la société sierra-léonaise plus solidaire, il a aussi un rôle important à jouer dans l'émancipation des femmes. La Commission de consolidation de la paix a accueilli avec intérêt la visite à New York, en avril dernier, d'une délégation de femmes conduite par l'ancienne Première Dame, M^{me} Kabbah, et la très honorable M^{me} Jalloh. La délégation a souligné les progrès spectaculaires accomplis par la Sierra Leone pour encourager les femmes à participer à la vie politique et garantir les droits des femmes et des enfants. Pourtant, il reste beaucoup à faire, notamment pour donner aux femmes les moyens d'accéder à des postes de direction et pour combattre le fléau des violences à caractère sexuel ou sexiste.

Au-delà de ces considérations de politique à court terme, la Commission de consolidation de la paix sait que la Sierra Leone doit relever des défis à long terme. Un de ces défis est l'emploi et l'autonomisation des jeunes. Il ne peut être vraiment relevé qu'avec un appui à la croissance à long terme du secteur privé. En l'occurrence, le Parlement joue un rôle de contrôle essentiel. Seul un climat favorable permettra à l'économie de se développer. Si la Sierra Leone a considérablement assoupli sa réglementation, la corruption reste toutefois un obstacle de taille aux investissements internationaux. De même, si les ressources naturelles sont normalement des vecteurs de la croissance économique et de l'emploi, gérer les richesses minérales de façon transparente et efficace n'est chose facile pour aucun

gouvernement, comme on l'a souvent constaté ailleurs. Le Parlement partage une responsabilité particulière, celle de veiller à ce que la croissance économique profite pleinement à toute la population sierra-léonaise.

La lutte contre la criminalité transnationale organisée est un autre défi. Le trafic de drogue est un fléau lancinant qui transcende les frontières et touche l'ensemble de la sous-région. La Sierra Leone a pris le problème à bras le corps et fait partie des pays les plus avancés de la sous-région. Mais elle ne peut avancer seule sur ce sujet. La Commission de consolidation de la paix s'emploie donc à régler ce problème de concert avec la Guinée, le Libéria et la Guinée-Bissau et elle a à cœur que l'ensemble de la région de la CEDEAO renforce ses moyens pour se défendre contre la criminalité transnationale organisée.

La visite de la Commission de consolidation de la paix avait pour objet de mieux comprendre comment la Sierra Leone relève ces défis. La délégation a rencontré de nombreux responsables, parmi lesquels le Président et plusieurs ministres, les représentants des principaux partis politiques, les responsables des services électoraux, de la police et de la lutte contre la corruption, un large éventail d'organisations de la société civile, et des représentants du système des Nations Unies et de la communauté internationale. Tous nous ont impressionnés par la force de leur engagement et l'énergie qu'ils déploient. Nous allons faire part de nos observations à nos partenaires, notamment au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux institutions financières internationales et aux organisations régionales, aussi bien sur les progrès accomplis que sur ce qui reste à faire.

En conclusion, permettez-moi de féliciter tous les Sierra-Léonais d'être un exemple pour le reste du monde. Il est remarquable qu'un pays, en proie à la guerre civile il y a peu participe aujourd'hui au maintien de la paix au Soudan. Malgré une économie atone et des services sociaux qui laissent à désirer, la Sierra Leone va de l'avant dans des domaines aussi variés que l'infrastructure, l'énergie durable, le système de santé des enfants et des femmes et la prospérité économique, et montre ainsi l'ampleur de ce qui peut être accompli lorsqu'un pays tout entier se mobilise. La communauté internationale s'est beaucoup investie pour la paix en Sierra Leone. La tenue d'élections libres, régulières et pacifiques l'an prochain, de nouveaux progrès en matière de gouvernance et la création d'emplois la récompenseraient de ses efforts. Je vous félicite de votre réussite et vous engage à maintenir le cap.

Merci.
